

**PROCES-VERBAL**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DE L'AGENCE REGIONALE DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

**POUR LE LIVRE, L'IMAGE ET LA CULTURE NUMERIQUE**

**DU 29 JANVIER 2021**

Etablissement public de coopération culturelle à caractère administratif  
créé par arrêté préfectoral le 17 août 2005.

Siège social : 24 rue Renan, CS 70031, 37110 Château-Renault

## **SOMMAIRE**

<b>1.</b>	<b>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 DÉCEMBRE 2020 .....</b>	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>RÉCAPITULATIF DES MARCHÉS PASSÉS EN 2020.....</b>	<b>6</b>
<b>3.</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2021 .....</b>	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>PRÉSENTATION DES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DES FILIÈRES LIVRE ET IMAGE POUR L'ANNÉE 2021</b>	<b>19</b>

Le vingt-neuf janvier deux mille vingt et un, à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu en visioconférence, sur convocation de Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, présidente de l'agence, en date du vingt-deux décembre deux mille vingt.

**PRESENTS :**

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Anne BESNIER ; Madame Nadine BOISGERAULT ; Madame Michèle BONTHOUX ; Madame Christine FAUQUET ; Madame Sabrina HAMADI ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Véronique PEAN ; Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT.

L'Etat :

Monsieur Benoit LECERF ; Monsieur Fabrice MORIO ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie ; Madame Michèle PREVOST.

Le Maire de Château-Renault :

Madame Brigitte DUPUIS représentée par Monsieur Stéphane CHARTIER.

Les personnalités qualifiées :

Madame Maryse CAUSSE-GUIMBARD ; Madame Véronique CHAMPIGNY ; Monsieur Xavier COUTAU ; Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY ; Madame Julie GAYET ; Monsieur Stéphane GOURDON ; Monsieur Emmanuel GUEZ ; Monsieur Joël HAFKIN ; Madame Cécile LESTRADE ; Madame Jessica ROSSELET ; Madame Dominique VEAUTE.

Les représentants du personnel :

Madame Marie-Laure BOUKREDINE ; Madame Joanna DELLA ROSA.

**ONT DONNE LEUR POUVOIR :**

Madame Marie LAJUS ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Alix TERY-VERBE.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Monsieur Jean-Louis DESNOUES vice-président du CESER ; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Annaïck LE RU, directrice générale adjointe de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Coraline PEZAIRE, chargée de mission industries culturelles et développement de partenariats privés au Conseil régional du Centre-Val de Loire ; Monsieur Yannick VUILLEMOT, responsable administratif et financier de Ciclic Centre-Val de Loire.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 21

- Votants : 24 (dont trois pouvoirs)

Madame Jessica ROSSELET étant suppléante de Madame Julie GAYET présente, Monsieur Emmanuel GUEZ étant le suppléant de Monsieur Xavier COUTAU présent, Madame Cécile LESTRADE étant suppléante de Monsieur Stéphane GOURDON présent, Madame Maryse CAUSSE-GUIMBART étant la suppléante de Monsieur Joël HAFKIN présent les votes de Madame Jessica ROSSELET, Monsieur Emmanuel GUEZ, Madame Cécile LESTRADE, Madame Maryse CAUSSE-GUIMBART n'ont pas été comptabilisés dans la procédure de vote de ce conseil d'administration.

Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY est désigné comme secrétaire de séance.

En ouverture de séance Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT fait un point d'information sur la nouvelle composition du conseil d'administration de l'agence Ciclic Centre-Val de Loire et accueille les six nouvelles personnalités qualifiées nouvellement désignées par arrêté conjoint de Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire et de Monsieur le Président du Conseil régional Centre-Val de Loire en date du janvier 2021 et par arrêté préfectoral de Madame la Préfète d'Indre-et-Loire du 25 janvier 2021.

La composition du Conseil d'administration concernant le collège des personnalités qualifiées s'en trouve modifiée comme suit :

- Madame Julie GAYET, comédienne, productrice, Titulaire.
- Madame Jessica ROSSELET, productrice, Suppléante.
- Monsieur Claude CADET, retraité de l'industrie technique cinéma, Suppléant de Madame Véronique CHAMPIGNY, exploitante cinéma, restant titulaire.
- Monsieur Stéphane GOURDON, comédien, chanteur, auteur-compositeur, Titulaire.
- Madame Cécile LESTRADE, productrice, Suppléante.
- Monsieur Joël HAFKIN, libraire, Titulaire.
- Madame Maryse CAUSSE-GUIMARD, directrice de bibliothèque, Suppléante.
- Monsieur Xavier COUTAU, ex-directeur de l'animation culturelle des territoires – CD 28, Titulaire.
- Monsieur Emmanuel GUEZ, directeur d'une école supérieure d'art et de design, Suppléant.

Les membres présents au Conseil d'administration se sont présentés un à un.

Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT indique au Conseil d'administration qu'il y aura dans les prochains mois un renouvellement des administrateurs issus du collège des représentants du personnel.

Monsieur Philippe GERMAIN propose de faire un point d'actualité sur le fonctionnement de l'agence Ciclic Centre-Val de Loire.

Avant tout il signale qu'il est envisagé de proposer, au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2021, un séminaire en présentiel pour que les administrateurs puissent se rencontrer, comprendre le fonctionnement d'un établissement de coopération culturelle et aborder des points plus précis sur les missions de l'agence Ciclic Centre-Val de Loire.

La culture dans sa dimension créative, de création de lien social et de rencontre avec les autres aura un rôle essentiel dans les mois à venir.

L'agence Ciclic Centre-Val de Loire va s'employer à maintenir un service public culturel pour soutenir les acteurs de la filière, les créateurs, les comédiens, les producteurs, les techniciens, les libraires et les éditeurs. L'agence va se mobiliser pour faciliter les rencontres entre les œuvres, les artistes au plus près de nos territoires en faveur des habitants de la région Centre-Val de Loire.

Monsieur Philippe GERMAIN remercie les administrateurs pour leur investissement car l'agence a besoin de toutes les énergies, des soutiens et des talents pour faire face aux défis qui l'attendent.

Monsieur Philippe GERMAIN indique que les cinémobiles sont à l'arrêt du fait de la crise sanitaire. Cet arrêt signifie la perte du lien avec les usagers des 46 communes desservies, mais également de pertes de recettes pour la structure à la fois sur la diffusion des films et sur l'aspect locatif des cinémobiles.

Monsieur Philippe GERMAIN expose que l'agence a reçu le soutien de la collectivité régionale et du CNC sur cette activité. Cela a permis de compenser en partie les pertes d'exploitation.

Même si le cinémobile ne peut pas être présent « physiquement » sur le territoire, il continue son activité de diffusion. Il a été mis en place un certain nombre de programmations sur Internet notamment en partenariat avec le pôle patrimoine avec des succès de fréquentation plutôt

intéressants. La dernière projection était « Le cycle des Neels » qui relate des contes illustrés à partir d'images d'archives.

Monsieur Philippe GERMAIN précise que le cinémobile est dans une démarche active et collective pour mieux préparer le retour des salles sur le territoire. Il s'interroge ainsi sur les modalités de relance de l'activité à l'occasion de la réouverture des salles de cinéma dans un contexte où le public aura fait grand usage de plateformes pendant près d'un an.

La nouvelle édition du dispositif « Mille lectures d'hiver » a été lancée en décembre comme prévu. Il s'agit de la 15<sup>ème</sup> édition. Le dispositif a été un peu aménagé pour cette année où les contraintes sanitaires sont fortes : il n'y a plus de lectures chez l'habitant, seules les lectures dans des lieux publics sont organisées afin de garantir aux comédiens lecteurs et au public les conditions sanitaires les plus optimales. Cela va engendrer une baisse d'activité : à ce jour environ 250 lectures sont prévues au lieu des 500 habituelles, cela implique une diminution du nombre de cachets pouvant être proposés aux comédiens. Une réflexion est à l'étude pour organiser un événement en lien avec ce dispositif au printemps prochain et pour la mise en place d'éventuels reports de ces lectures.

Concernant l'éducation artistique et culturelle (EAC), le dispositif *Lycéens au cinéma* souffre de la fermeture des salles de cinéma. L'agence travaille avec les salles, les établissements scolaires et le Rectorat à un report des programmations des films prévus au programme (1 film par trimestre). Les formations des enseignants inscrits au dispositif ont été maintenues et proposées en ligne ; elles ont été très bien suivies.

Le dispositif *Lycéens Apprentis, Livres et Auteurs d'Aujourd'hui* se déroule quant à lui comme prévu, avec pour rappel un nombre record d'inscriptions cette année. L'agence Ciclic Centre-Val de Loire est donc présente dans les établissements scolaires. Les formations ont eu lieu, sous forme dématérialisée. Il y a également un maintien des activités de pratiques artistiques avec des intervenants qui viennent dans les classes pour mener des ateliers avec les lycéens. Il en est de même pour le dispositif *Des regards et des images* et le dispositif *Passeurs d'images*.

Au niveau de l'accueil des tournages, la situation est très contrastée. Concernant la fiction et l'animation, les tournages continuent à se mettre en place. C'est plus compliqué pour les tournages de documentaires. L'agence discute avec les professionnels pour voir comment ils peuvent-être accompagnés sur ce volet de la création.

Des échanges sont en cours avec les télévisions locales quant au contenu du nouveau contrat d'objectifs et de moyens.

S'agissant du livre, les dispositifs *Auteurs associés*, et *accueil en résidence* continuent à fonctionner. S'agissant du soutien aux librairies et points de vente du livre, la dernière commission a permis d'observer de plus en plus de projets de création de librairies sur le territoire (entre 7 et 10 projets de création de librairies).

Enfin, l'agence a publié l'étude sur l'impact de la COVID 19 sur les filières image et livre régionale qui vous avait été présentée en décembre dernier. C'est à la fois une étude d'impact qui dresse les contours de ce que pourrait-être un plan de relance et d'accompagnement mais aussi un outil de dialogue avec les pouvoirs publics et les professionnels. Cette étude traduit comment mener la transition entre la gestion de l'urgence à la gestion de la crise dans laquelle nous sommes entrés.

## **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 DÉCEMBRE 2020**

Délibération 01-2021

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

**Vu** la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

**Vu** les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil d'administration approuvent les documents administratifs relatifs à leurs délibérations.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 04 décembre 2020.

*Votants : 24*

*Pour : 24*

## 2. RÉCAPITULATIF DES MARCHÉS PASSÉS EN 2020

L'agence Ciclic Centre-Val de Loire est un pouvoir adjudicateur au sens des dispositions de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015. À ce titre, l'agence est soumise aux règles de la commande publique.

Il s'agit ici de présenter un récapitulatif des marchés publics passés durant l'année 2020.

Intitulé	Titulaire	Montant du marché TTC	Durée du marché
Téléphonie mobile	CORIOLIS via SETIPP	19,80 € / forfait	36 mois
Sécurité du site de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Sécurisation du parking des cinémobiles)	STANLEY	168 € / mois	48 mois
Refonte du site mémoire.ciclic.fr	SUPERSONIKS	79 920,00 €	Prestation prévue sur 10 mois
Renouvellement d'un véhicule de service	RENAULT	15 913,00 €	NC

## 3. BUDGET PRIMITIF 2021

Délibération 02-2021

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

**Vu** la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

**Vu** les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du conseil d'administration du 4 décembre 2020.

Le budget primitif 2021 de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture se présente comme suit.

	DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CREDITS D'INVESTISSEMENT SOUMIS AU VOTE	2 022 315,80	1 134 900,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	85 280,00	0,00
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	0,00	972 695,80
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 107 595,80</b>	<b>2 107 595,80</b>

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT SOUMIS AU VOTE	6 535 440,00	6 535 440,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	0,00	0,00
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	0,00	0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 535 440,00</b>	<b>6 535 440,00</b>

<b>BUDGET GLOBAL 2021</b>	<b>8 643 035,80</b>	<b>8 643 035,80</b>
---------------------------	---------------------	---------------------

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le résultat d'exploitation 2020 sera constaté au compte administratif et intégré au budget supplémentaire à l'occasion du prochain conseil d'administration.

## **PRODUITS**

**Chapitre 70 (Produits de services) :** il s'agit des recettes propres générées par les activités de l'agence. Son montant (442 215 €) est supérieur aux éléments du ROB 2021 (416 500 €).

Pour rappel au budget primitif 2020, 583 860 € de crédits avaient été inscrits à ce chapitre, ce montant avait été diminué à 318 740 € au cours de l'année 2020 en raison notamment des pertes constatées sur le Cinémobile.

On y trouve notamment les recettes suivantes :

- Cinémobile : conformément aux éléments présentés dans le rapport d'orientations budgétaires avec un retour à la normale attendu uniquement à compter de 2022, la prévision de recettes pour 2021 est la suivante :
  - La billetterie : 150 300 €.



Pour rappel, 216 700 € prévus au BP 2020 (-30%), revus à 91 780 € au cours de l'année 2020.

- La location du Cinémobile : 80 000 €.

Pour rappel, 115 000 € prévus au BP 2020 (-30%), revus à 23 800 € au cours de l'année 2020.

Ces chiffres pourront être amenés à évoluer au cours de l'année en fonction du contexte sanitaire.

- Ciclic Animation : 78 900 € pour la location des espaces de travail et des logements (71 000 € prévus au BP 2020, + 11%)
- Vente d'images de patrimoine : 25 000 € (24 000 € prévus au BP 2020)

Les 85 000 € figurants au chapitre 70 sur le pôle éducation artistique et culturelle correspondent à la participation des établissements scolaires ou autres partenaires hors temps scolaires aux ateliers mis en œuvre par l'agence Ciclic. Il s'agit de remboursements de frais engagés par l'agence pour ces ateliers.

## **Chapitre 74 (dotations, subventions et participations) :**

### **AIDES A LA CREATION**

- Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle :
  - 1 320 000 € de la Région Centre-Val de Loire (68 %)
  - 614 000 € du CNC (32 %)
  - 10 000 € de la SACEM pour l'aide à la création de musique originale de court métrage.
- Fonds de soutien à l'économie du livre et fonds d'aide à la création et à la production artistiques dans le domaine des résidences d'écriture :

*Reconduction de la politique régionale en faveur des éditeurs, résidences d'auteur et auteurs associés :*

- 225 000 € de la Région Centre-Val de Loire (75%)

- 75 500 € de la DRAC Centre-Val de Loire (25%) dont 25 000 € de crédits confiés, et 25 000 € de produits constatés d'avance en 2020 (soutien supplémentaire de l'Etat pour la compensation des pertes d'exploitation des maisons d'édition suite à la crise sanitaire)

*Soutien aux libraires dans le cadre de la convention CNL/DRAC Centre-Val de Loire/Région Centre-Val de Loire/Ciclic Centre-Val de Loire :*

- 70 000 € du CNL (70%)
- 10 500 € de la DRAC (10%, crédits confiés)
- 20 000 € de la Région Centre-Val de Loire (20%)

#### **ACTIONS ET MOYENS GENERAUX**

- Contribution de la Région Centre-Val de Loire au fonctionnement : 2 439 500 € (72 % des subventions de fonctionnement hors aides à la création livre et image)  
Cette somme intègre les subventions de la Région à hauteur de 50 000 € pour l'animation de la filière et 12 000 € pour la participation au financement d'un poste de médiateur pour les Cinémobiles.

Les subventions exceptionnelles demandées en 2021 pour l'accueil des opérations européennes EAVE et Inédits ne sont pas inscrites à ce stade de la construction budgétaire (75 000 €).

- Contributions de l'Etat : 753 555 € (22 % des subventions de fonctionnement hors aides à la création)

*CNC (à hauteur de 165 900 €) :*

À ce stade de la construction budgétaire, les subventions du CNC inscrites dans la convention financière sont reconduites à l'identique sur l'année 2021 :

- Panorama des interventions territoriales : 10 000 €
- Soutien à la diffusion des œuvres soutenues : 30 000 €
- Fonctionnement de la résidence de cinéma d'animation : 50 000 €
- Financement d'un poste de médiateur pour les Cinémobiles : 8 300 €
- Soutien à la diffusion des œuvres soutenues : 15 000 €

L'agence bénéficie d'autres subventions attribuées par le CNC :

- Complément de subvention pour la coordination du dispositif *collège et cinéma* : 1 300 € (produits constatés d'avance en 2020)

- Formation à l'éducation à l'image pour les enseignants en formation : 5 000 € (produits constatés d'avance en 2020)
- Formation des jeunes volontaires en service civique pour le programme Cinéma et citoyenneté : 5 400 € (produits constatés d'avance en 2020)
- Plan de relance pour l'éducation artistique et culturelle : 10 000 € (produits constatés d'avance en 2020)
- Prime art et essai perçue pour l'exploitation du Cinémobile : 17 400 €
- Accueil du programme européen Les Inédits en 2021 : 3 500 €

*DRAC Centre-Val de Loire :*

- Contribution prévisionnelle de la DRAC Centre-Val de Loire de 587 655 € (hors aides à la création livre, 86 000 €)

Détail de la contribution de la DRAC Centre-Val de Loire (reconduction des montants 2020 et demande d'une subvention exceptionnelle sur l'éducation artistique et culturelle) :

- Animation de la filière (*Val de Loire Cinema Workshop*) : 15 000 €
  - Missions générales autour du livre : 250 000 €
  - Missions des archives patrimoniales : 30 000 €
  - Missions générales autour de l'éducation : 235 700 € dont 50 000 € consacrés au dispositif *Lycéens, apprentis, livres et auteurs d'aujourd'hui*
  - Ateliers de pratiques artistiques : 39 955 € pour 14 projets dans 6 établissements scolaires
  - Ecosystème numérique et nouveaux usages : 17 000 €
- Subventions des communes (4 % des subventions de fonctionnement hors aides à la création).
    - Adhésion des communes au Cinémobile : 71 500 €
    - Subvention de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois pour le fonctionnement de Ciclic Animation : 51 300 €
  - Subventions du Conseil départemental d'Eure-et-Loir (20 000 €) : il s'agit de la poursuite d'actions autour de la mise en valeur des images d'archives collectées sur le territoire à travers des actions de médiation et de sensibilisation aux images.
  - Autres organismes :
    - Métiers culture (crédits de la direction de la formation professionnelle de la Région Centre-Val de Loire), 32 800 € pour des actions de formation

professionnelle dans les domaines du livre et de l'image, dans la continuité des actions menées par l'agence depuis ces dernières années.

- Après une première réponse négative du programme Erasmus +, l'agence travaille à un autre dépôt de projet européen. À ce stade de la construction budgétaire, aucun crédit n'a été inscrit au budget.

**Chapitre 75 (Autres produits de gestion courante)** : il s'agit ici de la part salariale sur les tickets restaurant proposés aux agents au titre des avantages sociaux (23 440 €).

**Chapitre 77 (Produits exceptionnels)** : il s'agit des recettes issues du mécénat (65 000 €). Son montant est supérieur aux éléments du ROB 2021 (40 000 €)

Au-delà des recettes attendues en 2021, ce budget intègre le financement de la Fondation Vinci obtenu fin 2020 pour un projet de sensibilisation aux images via les fake news (13 000 € inscrits en produits constatés d'avance en 2020).

**Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)** : il s'agit de l'amortissement des subventions d'investissement octroyées par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat (300 330 €), conforme aux éléments présentés dans le ROB 2021 (+ 2 700 €).

## **CHARGES**

**Chapitre 011 (charges à caractère général) :** ce chapitre représente près de 17 % des charges de fonctionnement, soit une proportion similaire aux BP 2019 et 2020.

**Chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés) :** ce chapitre représente 40 % des charges de fonctionnement, soit une proportion similaire au BP 2020 (39 %) qui avait été voté sans les restes à réaliser.

**Chapitre 022 (dépenses imprévues) :** il s'agit ici de se donner les moyens d'une réactivité suffisante en cas de difficultés à anticiper certaines dépenses (3 000 €).

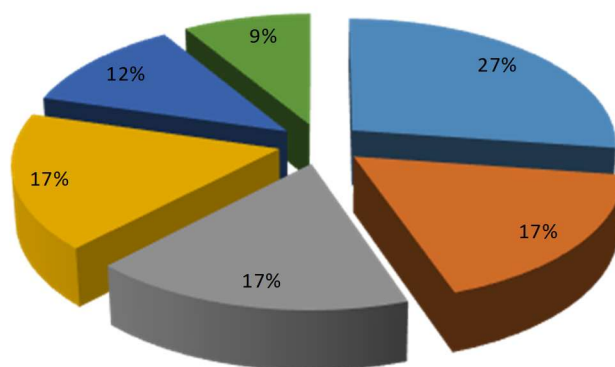
**Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections) :** sur la base de notre programme d'investissement 2020, les dotations aux amortissements de nos immobilisations pour l'année 2020 seraient ainsi de 400 000,00 € soit un montant inférieur à celui présenté dans le ROB 2021 (-15 000 €).

**Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) :** ce chapitre regroupe les subventions versées dans le cadre des fonds d'aide livre et image ainsi que les droits d'auteur. Il représente 36% des charges de fonctionnement, soit un niveau équivalent à 2020 (35 %).

**Chapitre 67 (charges exceptionnelles) :** il s'agit principalement de disposer de crédits si l'agence devait constater l'annulation de titres réalisés sur des exercices antérieurs.

		Alloué 2020		BP 2021			Variations Alloué 2020 / BP 2021	
		Montant	% sur section	RAR 2020	Montant	% sur section	N - (N-1)	%
chapitre D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	323 897,92	45%		300 330,00	14%	-23 567,92	-7%
chapitre D 041	Opérations patrimoniales	0,00	0%		324 900,00			
chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilés	30 000,00	4%		30 000,00	1%	0,00	0%
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	106 247,87	15%	61 304,00	45 000,00	5%	56,13	0%
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	229 931,14	32%		172 085,80	8%	-57 845,34	-25%
chapitre D 23	Immobilisation en cours	25 000,00	3%	23 976,00	0,00			
<i>Opérations</i>	<i>Total des opérations d'équipement</i>				<i>1 150 000,00</i>		<i>1 150 000,00</i>	
chapitre R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	216 576,93	30%		972 695,80	46%	756 118,87	349%
chapitre R024	Produit des cessions							
chapitre R 040	Opé.d'ordre de transferts entre sections	397 500,00	56%		400 000,00	19%	2 500,00	1%
chapitre R 041	Opérations patrimoniales		0%		324 900,00	15%		
chapitre R 13	Subventions d'investissement	71 000,00	10%		380 000,00	18%	309 000,00	435%
chapitre R 16	Emprunts et dettes assimilés	30 000,00	4%		30 000,00	1%	0,00	0%
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>715 076,93</b>			<b>2 107 595,80</b>		<b>1 068 642,87</b>	<b>195%</b>
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>715 076,93</b>			<b>2 107 595,80</b>		<b>1 067 618,87</b>	<b>195%</b>
chapitre D 011	Charges à caractère général	1 357 119,66	16%		1 116 026,50	17%	-241 093,16	-18%
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 615 796,00	30%		2 642 470,50	40%	26 674,50	1%
chapitre D 022	Dépenses imprévues	5 000,00	0%		3 000,00	0%	-2 000,00	0%
chapitre D 042	Opé d'ordre de transferts entre sections	397 500,00	5%		400 000,00	6%	2 500,00	1%
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	4 331 608,24	50%		2 371 443,00	36%	-1 960 165,24	-45%
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0%		2 500,00	0%	0,00	0%
chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	1 032 277,98	12%		0,00	0%	-1 032 277,98	0%
chapitre R 013	Atténuations de charges	2 400,00	0%		4 000,00	0%	1 600,00	67%
chapitre R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	323 897,92	4%		300 330,00	5%	-23 567,92	-7%
chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	318 740,00	4%		442 215,00	7%	123 475,00	39%
chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	6 966 673,00	80%		5 700 455,00	87%	-1 266 218,00	-18%
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	19 885,00	0,2%		23 440,00	0%	3 555,00	18%
chapitre R 77	Produits exceptionnels	45 650,00	0,5%		65 000,00	1%	19 350,00	42%
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 709 523,90</b>			<b>6 535 440,00</b>		<b>-2 174 083,90</b>	<b>-25%</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>8 709 523,90</b>			<b>6 535 440,00</b>		<b>-2 174 083,90</b>	<b>-25%</b>
Total des dépenses		9 424 600,83			8 643 035,80		-781 565,03	-8%
Total des recettes		9 424 600,83			8 643 035,80		-781 565,03	-8%

## Moyens budgétaires répartis par Pôle (section de fonctionnement)



- Pôle Diffusion
- Pôle cinéma audiovisuel (hors aides création)
- Fonctions support
- Pôle Education
- Pôle Livre et vie littéraire (hors aides création)
- Pôle Patrimoine

### POLE IMAGE (HORS FONDS D'AIDE)

DEPENSES		Alloué 2020 (hors RAR)	BP 2021	RECETTES		Alloué 2020 (hors RAR)	BP 2021
POLE CINEMA AUDIOVISUEL (hors fonds d'aide)				POLE CINEMA AUDIOVISUEL (hors fonds d'aide)			
chapitre D 011	Charges à caractère général	242 040,00	234 027,50	chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	-29 145,00	0,00
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	433 695,00	445 927,50	chapitre R 013	Atténuations de charges	0,00	0,00
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 200,00	57 510,00	chapitre R042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 900,00	35 670,00
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	600,00	600,00	chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	81 850,00	87 500,00
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	639 915,00	611 495,00
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		<i>dont Région Centre-Val de Loire</i>	<i>403 310,00</i>	<i>446 095,00</i>
					<i>dont Etat</i>	<i>75 000,00</i>	<i>85 000,00</i>
				chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	4 015,00	3 400,00
				chapitre R 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
				chapitre R 78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>734 535,00</b>	<b>738 065,00</b>	<b>Total</b>		<b>734 535,00</b>	<b>738 065,00</b>

### POLE DIFFUSION

DEPENSES		Alloué 2020	BP 2021	RECETTES		Alloué 2020	BP 2021
POLE DIFFUSION				POLE DIFFUSION			
chapitre D 011	Charges à caractère général	373 240,00	377 021,00	chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	7 000,00	0,00
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	499 500,00	509 548,00	chapitre R 013	Atténuations de charges	500,00	0,00
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	254 300,00	254 440,00	chapitre R042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	231 820,00	237 210,00
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	5 850,00	7 485,00	chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	117 830,00	230 300,00
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	500,00	500,00	chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	761 090,00	642 884,00
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		<i>dont Région Centre-Val de Loire</i>	<i>594 890,00</i>	<i>500 684,00</i>
					<i>dont Etat</i>	<i>94 800,00</i>	<i>70 700,00</i>
				chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	4 900,00
				chapitre R 77	Produits exceptionnels	13 150,00	33 700,00
				chapitre R 78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>1 133 390,00</b>	<b>1 148 994,00</b>	<b>Total</b>		<b>1 133 390,00</b>	<b>1 148 994,00</b>

## PÔLE LIVRE ET VIE LITTÉRAIRE (HORS FONDS D'AIDE)

DEPENSES		Alloué 2020 (hors RAR)	BP 2021	RECETTES		Alloué 2020 (hors RAR)	BP 2021
POLE LIVRE ET VIE LITTÉRAIRE (hors aide à la création)				POLE LIVRE ET VIE LITTÉRAIRE (hors aide à la création)			
chapitre D 011	Charges à caractère général	90 470,00	101 300,00	chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	409 925,00	379 348,00	chapitre R 013	Atténuations de charges	0,00	0,00
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00	4 120,00	chapitre R042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 900,00	880,00
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	20 935,00	12 400,00	chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 000,00	13 700,00
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	510 055,00	479 088,00
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		<i>dont Région Centre-Val de Loire</i>	<i>243 555,00</i>	<i>221 528,00</i>
					<i>dont Etat</i>	<i>250 000,00</i>	<i>241 060,00</i>
				chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	2 875,00	3 500,00
				chapitre R 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
				chapitre R 78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>526 830,00</b>	<b>497 168,00</b>	<b>Total</b>		<b>526 830,00</b>	<b>497 168,00</b>

## PÔLE ÉDUCATION

DEPENSES		Alloué 2020	BP 2021	RECETTES		Alloué 2020	BP 2021
POLE EDUCATION				POLE EDUCATION			
chapitre D 011	Charges à caractère général	182 805,00	178 150,00	chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	472 055,00	491 377,00	chapitre R 013	Atténuations de charges	0,00	0,00
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 600,00	10 610,00	chapitre R042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	320,00	460,00
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	47 050,00	49 688,00	chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	90 060,00	85 715,00
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	617 290,00	627 790,00
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		<i>dont Région Centre-Val de Loire</i>	<i>328 450,00</i>	<i>308 995,00</i>
					<i>dont Etat</i>	<i>282 090,00</i>	<i>306 295,00</i>
				chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	2 840,00	2 840,00
				chapitre R 77	Produits exceptionnels	0,00	13 000,00
				chapitre R 78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>710 510,00</b>	<b>729 805,00</b>	<b>Total</b>		<b>710 510,00</b>	<b>729 805,00</b>

## PÔLE PATRIMOINE

DEPENSES		Alloué 2020	BP 2021	RECETTES		Alloué 2020	BP 2021
POLE PATRIMOINE				POLE PATRIMOINE			
chapitre D 011	Charges à caractère général	76 640,00	77 310,00	chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	261 000,00	262 210,00	chapitre R 013	Atténuations de charges	1 900,00	4 000,00
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 300,00	27 530,00	chapitre R042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 500,00	17 760,00
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	1 650,00	chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	18 000,00	25 000,00
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	301 740,00	300 640,00
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		<i>dont Région Centre-Val de Loire</i>	<i>252 040,00</i>	<i>255 640,00</i>
					<i>dont Etat</i>	<i>30 000,00</i>	<i>33 500,00</i>
				chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	3 200,00	3 000,00
				chapitre R 77	Produits exceptionnels	31 600,00	18 300,00
				chapitre R 78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>369 940,00</b>	<b>368 700,00</b>	<b>Total</b>		<b>369 940,00</b>	<b>368 700,00</b>

## FONCTIONS SUPPORT

DEPENSES		Alloué 2020	BP 2021	RECETTES		Alloué 2020	BP 2021
FONCTIONS SUPPORT				FONCTIONS SUPPORT			
chapitre D 011	Charges à caractère général	383 324,66	129 458,00	chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	200 377,74	0,00
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	537 121,00	551 460,00	chapitre R 013	Atténuations de charges	0,00	0,00
chapitre D 022	Dépenses imprévues	5 000,00	3 000,00	chapitre R042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 457,92	8 350,00
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 600,00	45 790,00	chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	7 000,00	6 000,00	chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	734 255,00	723 558,00
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00		<i>dont Région Centre-Val de Loire</i>	<i>717 255,00</i>	<i>706 558,00</i>
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		<i>dont Etat</i>	<i>17 000,00</i>	<i>17 000,00</i>
				chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	4 955,00	5 800,00
				chapitre R 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
				chapitre R 78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>977 045,66</b>	<b>737 708,00</b>	<b>Total</b>		<b>977 045,66</b>	<b>737 708,00</b>



## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **CHARGES**

Cette section augmente par rapport à l'année précédente en raison de l'acquisition d'une unité de Cinémobile en remplacement d'une unité actuellement dans le parc.

#### *Programme annuel 2021*

Le programme d'investissement 2021 de l'agence s'élève à 1 243 069 € (cf page suivante). En dehors de l'opération consacrée à l'acquisition d'une nouvelle unité Cinémobile, ce programme s'élève à 133 069 €.

### **PRODUITS**

Pour 2020, les recettes prévisionnelles inscrites sont les suivantes :

- l'amortissement des immobilisations dont le montant est estimé à 400 000 €
- le solde excédentaire de la section d'investissement en 2020 soit 972 695,80 €

S'agissant des subventions d'investissement, les prévisions sont les suivantes :

- pour la Région Centre-Val de Loire :
  - o une subvention de 30 000 € pour le nouveau matériel ;
  - o le solde (12 500 €) de la subvention d'un montant de 25 000 € relatif à la refonte du site *mémoire.cidlic.fr* actée fin 2020 ;
  - o le solde (198 000 €) de la subvention d'un montant de 990 000 € relatif à l'acquisition d'une unité de cinémobile actée fin 2020.
- pour le CNC :
  - o une subvention de 100 000 € du CNC pour le renouvellement d'une unité cinémobile ;
  - o une subvention de 30 000 € du CNC pour le renouvellement de la plateforme technique – scanner film multi-format.
- pour la DRAC :
  - o une subvention de 9 500 € actée fin 2020 relative à la refonte du site *mémoire.cidlic.fr*.

NATURE DE LA DÉPENSE	LIBELLE DU MATERIEL	QTE	PRIX
Informatique			
	station d'animation	2	7 600,00 €
	licence Adobe CC	14	7 100,00 €
	licence Storyboard Pro	4	0,00 €
	licence Hamony	6	1 950,00 €
	Cintiq 24HD Wacom ou actualisé	1	2 500,00 €
	Linetests stations	2	8 000,00 €
	Evolution Disque Serveur	1	950,00 €
	Hub Baie de brassage	1	450,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>28 550,00 €</b>
Eclairage			
	KitKIS4120 - SYSTEME 4TUBES 120CM	2	4 100,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>4 100,00 €</b>
Electroménager			
	Lave-vaisselle appartement	1	600,00 €
	Combi réfrigérateur/congélateur réfectoire	1	600,00 €
	lave linge/sèche linge	1	700,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>1 900,00 €</b>
Travaux			
	Installation stores RDC	10	1 800,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>1 800,00 €</b>
Divers			
	Vélo	1	300,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>300,00 €</b>
<b>TOTAL CICLIC ANIMATION</b>			<b>36 650,00 €</b>
Plateforme Technique			
	Scanner film multi-format 8/S8/9,5/16 et 17,5mm audio magnétique et optique	1	65 000,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>65 000,00 €</b>
Documentation			
	Serveur encodage des films pour DIAZ (pas depuis 2010)	1	2 000,00 €
	Serveur de la base DIAZ (pas depuis 2006)	1	1 000,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>3 000,00 €</b>
Informatique			
	PC FIXE / chargé de numérisation	1	750,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>750,00 €</b>
<b>TOTAL CICLIC PATRIMOINE</b>			<b>68 750,00 €</b>
Téléphonie			
	Smartphones (5G)	3	600,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>600,00 €</b>
Mécanique			
	Béquille de manutention Tati	2	5 000,00 €
	Remorque Nouveau camion	1	1 010 000,00 €
	Tracteur Nouveau camion	1	100 000,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>1 115 000,00 €</b>
Autres			
	Réhausseurs jeune public	3	2 100,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>2 100,00 €</b>
<b>TOTAL CICLIC DIFFUSION</b>			<b>1 117 700,00 €</b>
Tournage			
	Unités de tournage	1	5 000,00 €
Montage			
	Unité de montage (PC ASUS avec Suite ADOBE)	1	3 500,00 €
Informatique			
	Prestation/configuration - installation mémoire RAM + disque dur Flash (SSD)	3	0,00 €
Visionnage			
	Ecran de Vidéo projection (trépied)	1	500,00 €
Visionnage			
	1 vidéoprojecteur Vivitek	1	1 500,00 €
<b>TOTAL CICLIC EDUCATION</b>			<b>10 500,00 €</b>
Bureautique			
	MAC BOOK AIR	1	1 199,00 €
	PC FIXE	1	750,00 €
Visioconférence			
	WEB CAM GRAND ANGLE	3	210,00 €
	MICRO/ENCEINTES VISIO GRAND 15 participants	2	1 200,00 €
	MICRO/ENCEINTES VISIO GRAND 10 participants	1	130,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>3 489,00 €</b>
Logiciels			
	SPLASHTOP (remplace log mein)	1	510,00 €
	ADOBE CREATIVE CLOUD	2	720,00 €
	MAILCHIMP	1	2 500,00 €
	FORMSITE	1	2 250,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>5 980,00 €</b>
<b>TOTAL INFORMATIQUE ET RESEAU</b>			<b>9 469,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>1 243 069,00 €</b>

Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT expose préalablement à la présentation de ce point qu'il reste beaucoup d'incertitudes sur ce budget en raison de la crise sanitaire, notamment sur la reprise de l'activité des cinémobiles (billetterie et location). Il faudra avancer pas à pas dans l'année et ajuster au fur et à mesure. Ce budget est marqué, en section d'investissement, par un important travail, exaltant, sur le renouvellement d'une unité de cinémobile qui sera un chantier important pour l'équipe de l'agence Ciclic.

Madame Julie GAYET arrive à 14h46.

Madame Julie GAYET expose qu'elle est très contente d'avoir rejoint le Conseil d'administration de l'agence Ciclic Centre-Val de Loire et qu'elle souhaite partager son expérience professionnelle au sein du Conseil d'administration et ainsi apporter son concours à l'établissement public.

Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT rappelle que c'est le rôle des personnalités qualifiées à qui il est demandé d'apporter une expertise de par leurs compétences et connaissance du secteur. Madame la Présidente indique qu'elle espère pouvoir retrouver les administrateurs rapidement en présentiel notamment lors d'un séminaire des administrateurs. Ce format de rencontre avait été apprécié par les administrateurs car il avait permis de disposer d'un temps de réflexion et de travail au-delà des conseils d'administration.

Monsieur Philippe GERMAIN invite Madame Anne BESNIER à intervenir sur le projet d'étude, de recherche et de développement autour de la technologie de l'hydrogène qui pourrait être mise à contribution sur le parc des Cinémobiles. Monsieur Philippe GERMAIN indique qu'il a eu un temps de réflexion et de travail avec la Région Centre-Val de Loire pour envisager de réduire l'impact écologique des cinémobiles en essayant de bénéficier d'une nouvelle technologie aujourd'hui en phase de recherche et de développement. Au-delà de cet impact écologique, l'avantage de cette technologie permettrait au cinémobile d'être autonome sur l'alimentation de la cabine de projection. Aujourd'hui ce n'est pas le cas puisque les cinémobiles sont obligés de se raccorder sur des branchements mis à la disposition par les communes desservies.

L'agence, en collaboration avec la Région Centre-Val de Loire, travaille sur une faisabilité financière d'un système de retrofit en s'appuyant notamment sur les programmes européens. Le retrofit vise à déposer le moteur thermique pour le remplacer par un moteur électrique qui serait alimenté par une batterie à hydrogène.

Madame Anne BESNIER explique qu'une étude technique est mise en place sur le retrofit. Cette technologie permettrait de passer d'un moteur thermique à un moteur alimenté par de l'hydrogène. Une étude concernant le ravitaillement et une étude financière sont également en cours. Madame Anne BESNIER explique que cette étude ne concernera sans doute pas le renouvellement de cette unité de cinémobile, mais sera utile pour le futur. Madame Anne BESNIER ajoute que cette étude pour arriver à la technologie de l'hydrogène ne retardera pas l'acquisition d'un nouveau tracteur.

Monsieur Fabrice MORIO souhaite savoir quelle est la demande de subvention qui a été faite au CNC concernant l'acquisition de la nouvelle unité de cinémobile ? Par ailleurs, Monsieur Fabrice MORIO indique que la DRAC a bien enregistré la demande de subvention pour le scanner permettant de numériser les films amateurs et qu'une réponse sera donnée le plus rapidement possible.

Madame Annaick LE RU indique que le montant de la subvention du CNC (aide sélective) pour le renouvellement de la dernière unité de cinémobile était de 100 000 €.

Concernant le scanner, Monsieur Philippe GERMAIN indique que le CNC vient de lancer un grand plan de modernisation de l'industrie technique et que, dans ces conditions, le CNC serait également sollicité pour ce projet. Cette demande interviendrait au titre du soutien du patrimoine culturel immatériel.

Monsieur Philippe GERMAIN profite de cette question sur le patrimoine pour rappeler qu'en 2021, la région Centre-Val de Loire va accueillir « Les inédits », association qui regroupe différentes cinémathèques européennes travaillant sur les archives amateurs.

Monsieur Benoit LECERF répond que sur le volet patrimonial les demandes de subventions sont en cours d'instruction à la DRAC.

Madame Michèle PREVOST précise qu'en matière de conservation d'un patrimoine image, il serait intéressant de se rapprocher des archives départementales.

Monsieur Philippe GERMAIN répond que l'agence Ciclic Centre-Val de Loire a déjà commencé à travailler avec les archives départementales. Cela concerne principalement des fonds photos. Monsieur Philippe GERMAIN explique que ce sont des relais de coopération et de collecte importants. Madame Annaick LE RU précise que l'agence dispose déjà d'une convention avec les archives départementales de l'Indre. C'est une expérimentation qui pourrait être amenée à se développer avec d'autres archives départementales.

#### **Décide à la majorité absolue des membres présents ou représentés**

- d'approuver le budget primitif 2021 de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

*Votants : 24*

*Abstentions : 2*

*Pour : 22*

#### **4. PRÉSENTATION DES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DES FILIÈRES LIVRE ET IMAGE POUR L'ANNÉE 2021**

Le programme stratégique de l'agence pose le développement de la créativité et des imaginaires comme l'une des réponses possibles aux mutations économiques, territoriales et sociales mais aussi le développement des économies créatives, des entreprises artistiques et des métiers dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel et du livre dans une perspective nationale, européenne et internationale.

C'est dans ce cadre que l'agence déploie certaines de ces missions en vue de :

- soutenir la création cinématographique, audiovisuelle et littéraire dans toute sa diversité ;
- accompagner la structuration et le développement économique des filières livre et image régionales.

C'est pour mener à bien ces deux objectifs, qu'à côté de la gestion des fonds d'aide livre et image, l'agence propose une politique publique d'animation et d'accompagnement des filières régionales.

Cette politique repose sur une concertation menée avec les professionnels régionaux du livre et de l'image, ainsi que la définition et la mise en œuvre d'un programme annuel de formation et d'accompagnement.

L'agence Ciclic Centre-Val de Loire organise des temps d'échanges et de dialogues réguliers avec les professionnels régionaux.

Ainsi pour l'image, cette concertation s'organise comme suit :

- une réunion par semestre avec chacun des collectifs professionnels ;
- trois temps conviviaux par an ;
- une rencontre par mois avec le collectif des producteurs régionaux (PARC).

Dans le contexte actuel du COVID 19, l'animation et l'accompagnement des filières professionnelles régionales sont devenus un enjeu majeur.

Les parcours d'accompagnements professionnels permettent d'entretenir des dynamiques et des relations interprofessionnelles dans un contexte d'isolement extrême ; mais ils permettent également et surtout d'accompagner les professionnels régionaux du livre et de l'image dans un contexte de transition professionnelle et économique sans précédent.

Cette présentation, introduite par Monsieur Philippe GERMAIN, est animée par Madame Isabelle MATON, responsable du pôle livre à l'agence Ciclic Centre-Val de Loire et Monsieur Pierre DALLOIS, responsable du pôle image à l'agence Ciclic Centre-Val de Loire.

Monsieur Philippe GERMAIN explique que cette présentation illustre le changement de paradigme que l'agence, l'État et la Région Centre-Val de Loire ont opéré ces dernières années en matière de soutien aux acteurs de la filière. On est sorti d'une logique de simple gestion d'un fonds de soutien pour réfléchir plus globalement à une politique d'accompagnement d'une filière dans son ensemble. Cela signifie d'aller au-delà d'une aide au projet pour aller plutôt dans un soutien au parcours des acteurs de la filière.

Monsieur Pierre DALLOIS rappelle qu'à la suite des Lois NOTRe et MAPTAM, l'agence a été obligé de se questionner sur son positionnement en tant que service public culturel régional. Cela a permis d'en arriver à la conclusion que le rôle de l'agence était double : elle a d'une part un devoir en faveur du soutien à la diversité de la création cinématographique audiovisuelle et littéraire dans toute sa diversité quel que soit son origine ; d'autre part, en raison de son positionnement régional, l'agence doit avoir une attention, une responsabilité particulière à l'égard des filières et des professionnels régionaux.

Forte de ces constats, l'agence en a conclu que son rôle n'était pas seulement de soutenir le financement des projets, mais qu'il était aussi primordial que l'agence s'inscrive dans une démarche d'accompagnement des professionnels des filières cinématographiques et littéraires.

Départ de Madame Anne BESNIER, Monsieur Jean-Louis DESNOUES et Monsieur Xavier COUTAU à 15h33.

Départ de Madame Maryse CAUSSE-GUIMBART à 15h43

Départ de Monsieur Emmanuel GUEZ à 15h46

Pour l'année à venir, les accompagnements et les formations se structureront autour des trois axes suivants :

➤ **Axe 1 - Accompagner la diversification et la polyvalence en faveur de la création**

La diversification et la polyvalence sont deux notions clés, utile au développement et à la structuration des filières régionales des industries culturelles.

La diversification d'abord, parce qu'elle permet non seulement de réduire la dépendance des professionnels régionaux à un type d'activité spécifique, mais également d'augmenter la diversité des œuvres produites, éditées, créées en région Centre-Val de Loire.

La polyvalence ensuite, parce qu'elle est vitale à la pérennisation des activités régionales relevant des industries culturelles. Les professionnels travaillant en grande majorité seuls et de manière isolée, il leur est nécessaire d'assurer différentes tâches en vue de faire fonctionner leur entreprise, ou de mener à bien leur projet professionnel.

L'accompagnement que nous proposons ici vise à permettre aux professionnels régionaux d'acquérir de nouvelles compétences, en vue de développer de nouvelles activités.

➤ **Axe 2 - Développer les liens interprofessionnels à l'échelle régionale et nationale**

Travaillant essentiellement seuls, les professionnels régionaux du livre et de l'image souffrent en région Centre-Val de Loire d'un isolement résultant de la taille du territoire régional et de l'éparpillement des professionnels sur celui-ci.

Au-delà de la profession solitaire des auteurs, il est important de rappeler qu'en raison de la précarité de leur activité, les éditeurs, libraires et producteurs régionaux sont essentiellement constitués en entreprise unipersonnelle.

Favoriser la création de liens interprofessionnels à l'échelle régionale et nationale doit ainsi permettre de les sortir de leur isolement respectif, en les confrontant non seulement à d'autres acteurs de la région, mais également hors région, qu'ils soient ou non de leur secteur d'activité.

En effet, les échanges de compétences et/ou d'expériences entre professionnels de différents secteurs s'avèrent nécessaires en terme de développement et de structuration d'une filière professionnelle. Au-delà des quelques spécificités de leur secteur, les acteurs des industries culturelles partagent en effet des problématiques communes avec les industries classiques ou d'autres secteurs culturels.

L'objectif principal est de permettre aux professionnels d'acquérir une meilleure connaissance de leur écosystème régional et national, de leur place dans ceux-ci, mais également de leurs droits et de leurs obligations.

En développant les liens interprofessionnels, Ciclic souhaite également favoriser la création de nouvelles opportunités professionnelles.

### ➤ **Axe 3 - Favoriser le développement international**

Le marché des Industries Culturelles est un marché mondialisé. La dématérialisation des biens culturels et de leur consommation, ainsi que la raréfaction des fonds publics, rend de plus en plus nécessaire de penser le développement des filières régionale à l'échelle internationale.

Il s'agit de favoriser le développement à l'international des professionnels régionaux, pour leur permettre de trouver de nouvelles ressources, de nouveaux partenariats et de nouveaux publics.

Si la nécessité de ce développement n'est plus à réinterroger, il convient de reconnaître que malgré ses évidents atouts, l'exception culturelle française n'a pas forcément aidé les professionnels français (et notamment les professionnels régionaux) à concevoir leur métier en dehors des frontières françaises.

Il est aujourd'hui nécessaire d'amorcer un travail d'accompagnement et de formation dans ces directions : formation à l'anglais, formation aux droits internationaux, création de réseaux internationaux...

Suite à cette introduction, Madame Maton débute la présentation.

## CONTENUS PROPOSES PAR AXE

### Axe 1 - Accompagner la diversification et la polyvalence en faveur de la création

#### ✓ **Formation Nouvelles écritures numériques documentaires** (report de 2020)

*Bénéficiaires : auteurs, producteurs, télédiffuseurs*

Le développement des nouvelles technologies ainsi que l'arrivée des plateformes (Netflix, Disney +, Amazon Prime...), entraînent des modifications radicales des comportements des spectateurs/consommateurs de cinéma et d'audiovisuel, en particulier chez les moins de 35 ans.

Aujourd'hui, une grande majorité des téléspectateurs regardent autrement les programmes audiovisuels, voire regardent d'autres programmes. Dorénavant, les contenus sont regardés à la demande, dans l'ordre (ou le désordre) souhaité par le spectateur sur son ordinateur ou sur son portable ; délaissant de plus en plus souvent la télévision.

De tels changements de comportements modifient forcément la manière de concevoir l'écriture, la production et la diffusion des programmes audiovisuels, notamment du documentaire.

Les professionnels (auteurs, télédiffuseurs et producteurs) sont confrontés à de nombreuses interrogations :

- *Si les grilles de programmation classiques peuvent être contournées, pourquoi calibrer la production documentaire à des programmes d'une durée prédéterminée ?*
- *L'attention d'un spectateur étant différente sur son portable ou son ordinateur que devant la télé, ne faut-il pas repenser l'écriture de ces programmes ?*
- *Les fonctionnalités (notamment interactives) des portables et d'un ordinateur n'offrent-elles pas de nouvelles pistes de narration ou d'écriture ?*
- *Quelles méthodes de production faut-il mettre en place pour garantir le développement de ces nouvelles écritures ? Quels dispositifs peuvent exister ?*
- *Comment penser la diffusion et la promotion de ces œuvres en tant que télédiffuseurs ?*

La formation est pensée comme une première étape et une sensibilisation qui donnera à la fois des clés et le goût pour développer ces écritures innovantes pour le documentaire, notamment avec les diffuseurs régionaux et locaux.

#### ✓ **Formation : production d'animation**

*Bénéficiaires : producteurs et techniciens*

Le développement de la production de films d'animation en région Centre-Val de Loire est devenu un marqueur fort de la politique régionale de soutien à l'image.

La création de la résidence d'animation portée par Ciclic, il y a 20 ans, a non seulement permis à de nombreuses sociétés de production de s'ouvrir, avec succès à ce nouveau genre ; mais également poussé d'importantes sociétés de production d'animation à s'installer sur le sol régional.



Après quelques années, l'ensemble de ces sociétés s'est consolidé. Pour se développer, ces sociétés ont besoin d'acquérir de nouvelles compétences.

C'est pourquoi, Ciclic s'associe à deux parcours de formation européens de renommée (The Animation Workshop et Animation sans frontière) pour permettre à de jeunes producteurs ou techniciens de l'animation d'approfondir leurs compétences de la production d'animation, et ainsi favoriser le développement des sociétés de production du territoire, dans le secteur.

#### ✓ **Parcours de rencontres autour du développement de la post production**

*Bénéficiaires : producteurs et techniciens*

Le développement d'une filière de post production en région Centre-Val de Loire est un enjeu central, ressorti de l'étude de préfiguration d'un cluster image en région Centre-Val de Loire, réalisée en 2018 par Ciclic Centre-Val de Loire.

Le développement d'une telle filière permettrait :

- aux sociétés de production de mieux maîtriser le coût de revient inhérent à la production de leurs films, tout en développant d'éventuelles activités de prestations annexes, consolidant leur projet entrepreneurial ;
- d'ouvrir de nouvelles pistes d'emploi pour les techniciens de la région Centre-Val de Loire.

Aussi, pour accompagner le développement de cette filière, Ciclic Centre-Val de Loire en collaboration avec les professionnels régionaux a mis en place un groupe de travail, en vue de préciser les besoins des professionnels en la matière, et la méthode permettant l'émergence de cette filière.

Après quelques mois de travail, les réflexions du groupe de travail ont notamment abouti à la nécessité de proposer un accompagnement collectif favorisant :

- la rencontre et l'identification des prestataires techniques, des techniciens et des producteurs régionaux intéressés et impliqués dans la post-production en région : deux rencontres seront organisées par l'agence en 2021 autour de l'image et du son ;
- le développement des compétences professionnelles des techniciens en matière de post production : une formation de chargé de post-production conçue par l'INA sera proposée aux professionnels régionaux.

#### ✓ **Gérer sa production de livres numériques**

*Bénéficiaires : éditeurs*

La crise sanitaire ayant favorisé la lecture de livres numériques, les éditeurs n'étant majoritairement pas dans une logique de catalogue simultané en numérique, il semble important de les accompagner dans cette dynamique.

✓ **Organiser sa diffusion** (report de 2020)

*Bénéficiaires : éditeurs*

Les éditeurs produisent des œuvres avec un savoir-faire qu'il est possible d'accompagner mais la commercialisation et le lien avec les autres professionnels dans la mise en œuvre de la diffusion, qu'elle soit déléguée ou en autodiffusion est un sujet récurrent et crucial.

L'autodiffusion d'une maison d'édition nécessite une démarche professionnelle. Cette formation participative et pratique vise à outiller les éditeurs pour acquérir une méthodologie efficace. Mettre en valeur son projet éditorial dans le cadre d'une relation commerciale, mettre en place son organisation interne et les outils pour gagner en efficacité, affiner son appréhension de l'environnement commercial et développer une stratégie adaptée à sa structure seront les points clés abordés lors de la session.

✓ **Accompagnement juridique.**

*Bénéficiaires : éditeurs*

Les éditeurs rencontrent des problématiques juridiques récurrentes dont les solutions peuvent être capitalisées. Ciclic organise des consultations de 30 minutes pour les demandes les plus pertinentes qui ne trouveraient pas de réponses dans les ressources professionnelles en ligne. À l'issue de la consultation, l'expert juridique rédige une fiche anonymisée qui sera mise en ligne sur le site de l'agence. 20 consultations de 30 mn seront réparties dans l'année.

✓ **Nouvelles techniques de création**

*Bénéficiaires : auteurs*

En concertation et partenariat avec la Maison de la BD de Blois, élaboration d'une session de formation répondant aux besoins des jeunes auteurs accueillis au sein de l'atelier Mokett, autour des nouvelles techniques de création.

✓ **Développer ses activités paralittéraires**

*Bénéficiaires : auteurs*

La précarité des auteurs et des artistes est une problématique dorénavant identifiée. Les auteurs de l'écrit sont aussi concernés mais peuvent présenter des activités rémunératrices, en complément des droits d'auteur liés à la vente de livres ; concert dessiné, lecture musicale, lecture mise en scène, spectacle à partir d'albums, de romans, expositions, performance... autant de propositions à programmer dans les médiathèques, manifestations littéraires, dans les centres culturels ou établissements scolaires. Une journée de formation pour inciter les auteurs à pratiquer ces animations ou animer un atelier d'écriture.

✓ **Dynamiser son rayon Littérature française contemporaine**

*Bénéficiaires : libraires*

Ce type de formation permet aux libraires d'avoir un plan d'action pour développer qualitativement leur rayon et que cela puisse concourir à augmenter le chiffre d'affaires du rayon.

✓ **Organiser la vente en ligne**

*Bénéficiaires : libraires*

La crise sanitaire a poussé les libraires vers la vente en ligne. Mises à mal par la fermeture imposée lors des confinements, les librairies indépendantes ont renforcé leur présence sur Internet et allié leurs forces au sein des plate-formes. Click and collect, livraison à domicile. Quelle communication, quels réseaux, quelle organisation, quelle rentabilité ? Pour quelle image et quelle place ?

Madame Sabrina HAMADI souhaite savoir comment les jeunes auteurs régionaux sont diffusés dans le réseau.

Madame Isabelle MATON répond qu'est parue le 28 janvier 2021 la première newsletter des nouveautés des auteurs et des éditeurs en région Centre-Val de Loire qui a été diffusée à l'ensemble des professionnels de la filière. Tous les mois cette newsletter va reprendre toutes les nouveautés des auteurs, des éditeurs et des jeunes auteurs régionaux.

Concernant les jeunes auteurs qui ne sont pas des professionnels, Madame Sabrina HAMADI précise que généralement ils sont en manque de réseau et elle souhaite savoir quelle est la réponse qui pourrait-être apportée.

Madame Isabelle MATON répond qu'il y a déjà un annuaire où sont référencés les auteurs de la région ainsi que toutes leurs publications.

Monsieur Philippe GERMAIN explique que c'est une question très vaste. Aujourd'hui l'agence n'est pas en capacité de prendre en charge la diffusion des œuvres à la place des éditeurs ou des librairies. L'agence essaye de valoriser le travail des auteurs et des éditeurs. Des rencontres sont organisées entre les auteurs, les éditeurs et les librairies. Aujourd'hui l'agence réfléchit à l'accompagnement des nouveaux auteurs et comment les aider à s'inscrire dans la réalité professionnelle.

Madame Dominique VEAUTE s'interroge sur la mise en place de formations moins cloisonnées et plus pluridisciplinaires. L'idée serait de nourrir une réflexion sur tout ce qui pourrait-être proposé en liaison avec les bibliothécaires, les médiateurs et les centres sociaux. Cela permettrait que chacun soit acteur de ce qui pourrait-être proposé. Il pourrait y avoir des journées de formations pluridisciplinaires partagées où serait construit quelque chose. Cela contribuerait à vaincre l'isolement et la dispersion. Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY expose qu'en terme d'interpluridisciplinarité il y a des lieux qui sont consacrés aux livres depuis très longtemps et depuis moins longtemps consacrés aussi à l'image et au cinéma, ce sont les médiathèques. L'association « Images en bibliothèque » travaille beaucoup à cette idée de parcours culturel entre médias (livres, bandes dessinées, romans, œuvres

documentaires) et le cinéma fiction et documentaire. Ce travail est également mené autour des jeux vidéo et des autres types d'œuvres qui se développent autour de l'image et de l'audiovisuel.

## **Axe 2 - Développer les liens interprofessionnels à l'échelle régionale et nationale**

### ✓ **Parcours d'auteurs**

*Bénéficiaires : auteurs de l'image*

Plus que jamais, il apparaît nécessaire de sortir les auteurs de leur isolement, de favoriser leurs rencontres avec les producteurs régionaux et des télédiffuseurs nationaux.

Afin de répondre à ces impératifs, le parcours d'auteur consiste en l'organisation d'un cycle de rencontres professionnelles et de formations réparties entre janvier et novembre 2021.

- Janvier 2021 : Focus sur les droits des Auteurs

Webinaire animé par la Société Civile des Auteurs Multimédias (SCAM)

- Présentation de la SCAM
- Rappel des droits des auteurs et des obligations contractuelles des producteurs

- Avril 2021 : Auteurs/producteurs les bonnes pratiques

- Présentation du livre blanc sur les bonnes pratiques entre auteurs et producteurs rédigé par la Société des Réalisateur Français (SRF), et le Syndicat des Producteurs Indépendants (SPI) ;
- Présentation de la SRF ;
- Présentation de deux cas pratiques illustrant la collaboration auteurs/producteurs en région centre-Val de Loire : documentaire et animation ;

- Juin 2021 : Rencontres auteurs/producteurs

Session de pitches

- Pitches de 10 projets portés par des auteurs régionaux devant des producteurs régionaux
- Rencontres individuelles entre auteurs et producteurs
- Rencontre avec Hélène Vayssière d'Arte France et Brigitte Pardo de Canal +
- Présentation du programme la Résidence de la Femis
- Soirée de projection de courts métrages émergents régionaux, soutenus en 2018 et 2019 par Ciclic Centre-Val de Loire

- Novembre & Décembre 2021 : Résidence d'écriture documentaire

Résidence d'écriture documentaire (6 jours)

- ✓ **Formation Gestion Administration de sociétés de production** (report de 2020)  
*Bénéficiaires : producteurs du Centre-Val de Loire, des Pays de la Loire et de Bretagne*  
Cette formation s'inscrit dans le cadre du label de coopération interrégionale « 2 temps 3 mouvements » développé par Ciclic Centre-Val de Loire, depuis mars 2019, en étroite partenariat avec la Plateforme et Films en Bretagne.  
Alors que la crise sanitaire du COVID 19 a touché de plein fouet l'économie du cinéma et de l'audiovisuel, mettant en péril de nombreuses sociétés de production, il est devenu urgent et nécessaire de donner aux producteurs les moyens de développer des outils administratifs et financiers adaptés à leurs fonctionnements spécifiques, et d'ainsi favoriser la pérennisation et le développement de leurs activités.  
Penser différemment l'économie de leur structure, de manière transversale, sans pour autant négliger la spécificité de la production de projets audiovisuels et cinématographiques, est l'un des enjeux majeurs des structures de la filière.
  
- ✓ **Accompagnement des professionnels émergents**  
*Bénéficiaires : libraires et éditeurs émergents*  
Journées thématiques pour accompagner les premières années de jeunes libraires et les jeunes maisons d'édition soutenues par les dispositifs de soutien à la filière. Ces premières années sont déterminantes, les échanges avec les pairs et le regard d'un formateur-expert permet d'éviter des erreurs lors de ces années où la pérennité de l'activité se dessine.

Départ de Monsieur Stéphane CHARTIER à 16h06.

Monsieur Fabrice MORIO demande si les formations proposées aux intermittents, techniciens et artistes auteurs sont conventionnées AFDAS ou AGESEA.

Madame Annaick LE RU répond par l'affirmative.

### **Axe 3 - Favoriser le développement international**

- ✓ **Déclic : rencontres internationales du Centre-Val de Loire**  
*Bénéficiaires : producteurs*  
Initialement, Déclic est un forum de coproduction internationale organisé par Ciclic Centre-val de Loire en octobre 2020, en coopération avec la Wallonie, le Canada francophone, l'Afrique Sub-saharienne, la Bretagne et les Pays de la Loire.  
Plateforme gratuite inter-régionale et internationale, Déclic permet aux professionnels de naviguer à leur guise entre l'échelle régionale et l'échelle internationale, avec l'objectif de favoriser les rencontres et les coopérations des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de région à région, quels que soient leur pays ou nationalité d'origine.

Sur la base de l'expérience acquise ces derniers mois, il est proposé de faire évoluer Déclic d'un forum de coproduction en un cycle de rencontres réguliers avec deux régions étrangères : le Canada francophone et la Wallonie (présentations des fonds de soutien, tax shelter, de sociétés de productions régionales, de mécanismes de coproductions internationaux, pitches, etc.)

✓ **Vente et acquisition de droits étrangers**

*Bénéficiaires : éditeurs*

Les maisons d'édition ont pâti de l'annulation des salons d'échanges de droits durant 2020 mais cette part d'activité reste déterminante dans leur équilibre financier et le dynamisme éditorial. À qui acheter, à qui vendre ? Comment et combien ? Notions essentielles pour optimiser la cession et l'acquisition des droits de leurs ouvrages, et mieux se positionner sur les marchés nationaux et internationaux.

Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT indique qu'afin de répondre au calendrier relatif à la procédure de marché public pour l'acquisition de la nouvelle unité de cinémobile, le conseil d'administration prévu initialement le 23 avril 2021 est repoussé au vendredi 04 juin 2021 à 14h30 à Vendôme.

La séance est levée à 16h12.

Présidente de séance  
Agnès SINSOULIER-BIGOT

Secrétaire de séance  
Jean-Yves DE LEPINAY